

Commission des valeurs mobilières du Québec

BULLETIN

Table des matières

1998-07-10 Vol. XXIX n° 26

1. AVIS

1.1	Avis d'audience publique.....	1
1.2	Consultations en cours.....	1
	– Projet de régime canadien concernant les exigences en matière de blocage lors d'un premier appel public à l'épargne.....	1
	– Avis de consultation concernant le projet de norme canadienne 52-102 - Utilisation des monnaies.....	1
	– Avis de consultation concernant le projet de norme canadienne 52-103 - Changement de vérificateur.....	2
	– Avis de consultation concernant le Protocole d'entente en vue du Régime d'examen concerté.....	2
	– Avis de consultation concernant le projet d'Instruction canadienne 43-201 - Régime d'examen concerté du prospectus et de la notice annuelle initiale.....	2
	– Avis de consultation concernant le projet de norme canadienne 31-101 et son instruction complémentaire 31-101 CP - Régime d'examen concerté des demandes d'inscription.....	3
	– Erratum Projet de régime canadien concernant les exigences en matières de blocages lors d'un premier appel public à l'épargne.....	3
1.3	Calendrier des audiences.....	4
1.4	Liste des sociétés dont les titres sont admissibles pour fins de couverture dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.....	4
1.5	Autres avis.....	4

2. DÉCISIONS RENDUES EN VERTU DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC

2.1	Décisions de la Commission.....	4
	– 9054-1384 Québec Inc.	4
	(Crédit Industriel Desjardins Inc.)	
	– Fonds Montrusco Sélect - Mondial équilibré +.....	4
	Fonds Montrusco Sélect - Revenu	
	Fonds Montrusco Sélect Équilibré +	
	Fonds Montrusco Sélect - Obligations Indice +.....	
	– Georgia-Pacific Corporation.....	5
	– Kimberly-Clark Corporation.....	5
	Merrill, Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated	
	– Metrowerks Inc.	6
	– Normex Technologies Corporation.....	6

– Science Applications International Corporation.....	6
Science Applications International Corporation (Ontario)	
Bull, Inc.	
– Scudder, Stevens & Clark du Canada Ltée.....	7
– Tecsys Inc.	7

3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

4. POURSUITES JUDICIAIRES

4.1	Poursuites criminelles.....	9
4.2	Poursuites pénales.....	9
4.3	Poursuites civiles.....	9

5. INTERDICTIONS

5.1	Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs.....	9
	– Dakota Mining Corporation.....	9
	– Rea Gold Corporation.....	9
5.2	Interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs.....	9
5.3	Levées d'interdiction.....	9

6. PLACEMENTS

6.1	Visas de prospectus.....	10
-----	--------------------------	----

Prospectus provisoires

– Call-Net Enterprises Inc.	10
– Fonds à revenu mensuel CIBC.....	10
Fonds indiciel européen CIBC	
– Fonds d'actions américaines Bissett.....	10
Fonds d'obligations Bissett	
Fonds d'actions canadiennes Bissett	
Fonds de revenu de dividendes Bissett	
Fonds de fiducie à revenu Bissett	
Fonds d'actions internationales Bissett	
Fonds de sociétés à micro capitalisation Bissett	
Fonds du marché monétaire Bissett	
Fonds de croissance multinationale Bissett	
Fonds de retraite Bissett	
Fonds de sociétés à petite capitalisation Bissett	
– Fonds équilibré stratégique option revenu IRIS.....	10
Fonds équilibré stratégique option croissance IRIS	
Fonds équilibré option tactique IRIS	
Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation IRIS	
– Mitel S.C.C.....	10
– OSF Inc.	10
– SNS/Assure Corp.....	10

Prospectus définitifs

- Banque de Nouvelle-Écosse	11
- Dundee Realty Corporation	11
- Fonds MD	11
Fonds monétaire MD	
Fonds d'obligations et d'Hypothèques MD	
Fonds d'obligations MD	
Fonds de dividendes MD	
Fonds d'obligations mondiales MD	
Fonds d'actions MD	
Fonds sélectif MD	
Fonds équilibré MD	
Fonds d'actions américaines MD	
Fonds de placements d'avenir MD	
Fonds de marchés émergents MD	
- Les Fonds pour clients privés Péricée	11
Portefeuille d'actions canadiennes pour clients privés Péricée	
Portefeuille à revenu pour clients privés Péricée	
Portefeuille d'actions américaines pour clients privés Péricée	
- Gas Management Income Fund	11
- Groupe de fonds Mutuelle	12
Fonds Mutuelle du marché monétaire	
Fonds supérieur de placements hypothécaires Mutuelle	
Fonds supérieur d'obligations Mutuelle	
Fonds supérieur diversifié Mutuelle	
Fonds supérieur sécurité Mutuelle	
Fonds supérieur américain Mutuelle	
Fonds supérieur international Mutuelle	
Fonds supérieur de croissance Mutuelle	
Fonds supérieur marchés émergents Mutuelle	
Fonds Mutuelle d'obligations	
Diversifonds Mutuelle 40	
Varifonds Mutuelle	
Amérifonds Mutuelle	
Fonds croissance et revenu Sommet Mutuelle	
Fonds croissance et dividendes Sommet Mutuelle	
Fonds d'actions Sommet Mutuelle	
Fonds d'actions étrangères Sommet Mutuelle	
Fonds d'actions Alpin Mutuelle	
Fonds asiatique Alpin Mutuelle	
Fonds de ressources Alpin Mutuelle	
- Gamme de Fonds mutuels Ligne Verte	12
Fonds de revenu à court terme Ligne Verte	
Fonds hypothécaire Ligne Verte	
Fonds de titres hypothécaires Ligne Verte	
Fonds d'obligations canadiennes Ligne Verte	
Fonds d'obligations à rendement réel Ligne Verte	
Fonds de revenu mensuel Ligne Verte.	
- Gamme de fonds mutuels Ligne Verte	12
Fonds d'obligations d'État internationales Ligne Verte	
Fonds d'obligations RER internationales Ligne Verte	
Fonds international sélect Ligne Verte	
Fonds d'actions internationales Ligne Verte	
Fonds de croissance européen Ligne Verte	
Fonds de croissance japonais Ligne Verte	
Fonds de croissance asiatique Ligne Verte	
Fonds des marchés émergents Ligne Verte	
Fonds de croissance latino-américain Ligne	

Verte

- Gamme de fonds mutuels Ligne Verte	12
Fonds de revenu équilibré Ligne Verte	
Fonds de croissance équilibré Ligne Verte	
Fonds de dividendes Ligne Verte	
Fonds de valeurs sûres Ligne Verte	
Fonds d'actions canadiennes Ligne Verte	
Fonds d'actions optimal Ligne Verte	
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes Ligne Verte	
Fonds de valeurs sûres américaines Ligne Verte	
Fonds de croissance nord-américain Ligne Verte	
Fonds d'actions de petites sociétés américaines Ligne Verte	
- Gamme de Fonds mutuels Ligne Verte	12
Fonds bons du Trésor canadien Ligne Verte	
Fonds privilégié du marché monétaire	
Fonds du marché monétaire canadien Ligne Verte	
Fonds du marché monétaire américain Ligne Verte.	
- Gamme de Fonds mutuels Ligne Verte	13
Fonds ressources Ligne Verte	
Fonds de ressources énergétiques Ligne Verte	
Fonds de métaux précieux Ligne Verte	
Fonds communications et divertissement Ligne Verte	
Fonds science et technologie Ligne Verte	
Fonds sciences de la santé Ligne Verte.	
- Open Text Corporation	13
- Pacifica Paper Limited Partnership	13
- Teknion Corporation	13

Modifications du prospectus

- Exploration Raudin Inc.	13
- Fonds Fidelity Obligations mondiales RER	13
- Les Fonds Galaxie Péricée	13
Fonds de liquidités Axxor Péricée	
Fonds T-Plus Péricée	
Fonds Réserve Plus Péricée	
Fonds à revenu Péricée	
Fonds d'obligations indice plus Péricée	
Fonds actif d'obligations Péricée	
Fonds équilibré Plus Péricée	
Fonds équilibré Symétrie Péricée	
Fonds diversifié Péricée	
Fonds d'actions nord-américaines Péricée	
Fonds d'actions canadiennes de valeur Péricée	
Fonds d'actions des secteurs canadiens Péricée	
Fonds d'actions canadiennes de croissance dynamique Péricée	
Fonds d'actions US Péricée	
Fonds d'obligations mondiales Péricée	
Fonds d'actions mondiales Péricée	
Fonds d'actions internationales Péricée	
- Fonds Mutuels C.I.	14
Fonds canadien Monarque	
Fonds Harbour	
Fonds Actions secteur canadien Monarque	
Fonds Actions secteur Harbour	
- SPEQ Alliance Medical Inc., Alliance Medical Inc.	14
- SPEQ Alliance Medical Inc., Alliance Medical	

Inc.	14	(Channel Resources Ltd.)	21
Modifications de la notice d'offre		– Magin Energy Inc.	21
– Groupe Cantrex Inc.	14	(Torrington Resources)	21
6.2 Dispenses de prospectus	14	– Poco Petroleums Ltd.	21
– ARCA Explorations Inc.	14	(Canrise Resources Ltd.)	21
– Boston Scientific Corporation, Inc.	14	– Teksid Acquisition Inc. et NH Bidco Canada	21
– Caisse Desjardins de Beauport	15	Inc.	21
– Caisse Desjardins des Chutes Montmorency	15	(Technologies Méridien Inc.)	21
– Caisse Desjardins Jarry de Montréal	15	– Transamerica Acquisition Corporation,	
– Cognicase Inc.	15	Canada, filiale en propriété exclusive de	
– La compagnie T. Eaton Limitée	15	Transamerica Commercial Finance	
– Confederation Treasury Services Limited	15	Corporation, Canada	21
– Corporation Minière Nord Abitibi	15	(Groupe Cantrex Inc.)	21
– CQI-BIOMED International Inc.	16	7.2 Dispenses	21
– Ditem Explorations Inc.	16	7.3 Refus	21
– Exploration Mirandor Inc.	16	8. COURTIERS, CONSEILLERS EN VALEURS ET	
– General Motors Acceptance Corporation du		LEURS REPRÉSENTANTS	
Canada, Limitée	16	8.1 Inscriptions des courtiers et des conseillers en	
– Haute Technologie Appliquée AHT		valeurs	22
Corporation	16	8.2 Inscriptions	22
– Infinity Funds Management Inc.	16	8.3 Inscriptions conditionnelles	23
Fonds canadien Infinity		8.4 Agréments	24
Fonds international Infinity		8.5 Reprises d'activités	24
Fonds de revenu et de croissance Infinity		8.6 Interruptions d'activités	25
Fonds de gestion des richesses Infinity		8.7 Radiations	26
Fonds Bons du trésor Infinity		8.8 Cessations de fonctions	28
– Ivaco Inc.	17	8.9 Dispenses	29
– Mines Dynacor Inc.	17	8.10 Exercice d'une autre activité	29
– Philip Morris Companies Inc.	17	8.11 Refus	29
– The Procter & Gamble Company	17	8.12 Divers	29
– Purkinje Inc.	17	9. INFORMATION SUR VALEURS EN	
– Sterling Software, Inc.	17	CIRCULATION	
6.3 Avis de placement	17	9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers	30
– Groupe CGI Inc. (Le)	17	9.2 Dispenses	30
– Industries Spectra Premium Inc. (Les)	17	9.3 Refus	30
– MPACT Immedia Corporation	18	9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti	30
– Quantum Biotechnologies Inc.	18	ANNEXES - AUTRES INFORMATIONS	
– Société financière Desjardins-Laurentienne	18	A. Dépôt de documents d'information	A-1
– Purkinje Inc.	19	B. Déclarations d'inités	B-1
6.4 Refus	19	C. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le	
6.5 Divers	19	marché secondaire sont admissibles pour fins	
– Amalgamated Income Limited Partnership	19	de couverture seulement dans le cadre du	
– Compton Petroleum Corporation	19	régime d'épargne-actions du Québec	C-1
– Fonds mutuels Trust General du Canada	19		
– Mitel S.C.C.	19		
– Philip Morris Companies Inc.	19		
– QLT Photo Therapeutics Inc.	19		
– Sino-Forest Corporation	20		
6.6 Dépôt de suppléments	20		
– Crédit Chrysler Canada Limitée	20		
– Crédit industriel Desjardins Inc.	20		
– Entreprises CARA Limitée	20		
7. OFFRES PUBLIQUES			
7.1 Avis	20		
– 3479137 Canada Inc.	20		
(Needler Group Limited)			
– Amalgamated Income Limited Partnership	20		
(en échange de parts de Amalgamated			
Income Limited Partnership)			
– Etruscan Resources Inc.	21		

1. AVIS

1.1 Avis d'audience publique

1.2 Consultations en cours

– **Projet de régime canadien concernant les exigences en matière de blocage lors d'un premier appel public à l'épargne**

Cet avis a été publié le 8 mai 1998 (Vol. XXIX, n° 17, pages 3 et 4 et Annexe D).

La Commission des valeurs mobilières du Québec souhaite recevoir des commentaires sur ce projet de régime. Les commentaires doivent être remis à la Commission par écrit, en duplicata, avant le **15 août 1998**.

Des copies françaises de l'avis de consultation, du projet de régime ainsi que de la convention de blocage sont disponibles au Secrétariat de la Commission. Des copies anglaises des extraits pertinents au Québec de ces documents sont également disponibles. Pour en obtenir une copie, et pour proposer des commentaires qui seront pris en compte par la Commission, veuillez communiquer avec :

M^e Claude St Pierre
Secrétaire
800, square Victoria
C. P. 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec)
H4Z 1G3

Tél. : (514) 873-5326
Courriel : claudestpierre@cvmq.gouv.qc.ca

Une disquette incluant les commentaires (en format DOS ou WINDOWS, préférablement WORD) devrait également être produite à la Commission.

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige qu'un résumé des observations écrites reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Pour obtenir des informations additionnelles, veuillez communiquer avec :

Monsieur Pierre Martin
Conseiller juridique
Commission des valeurs mobilières du Québec

Tél. : (514) 873-5009, poste 262
Télec. : (514) 864-6381

– **Avis de consultation concernant le projet de norme canadienne 52-102 - Utilisation des monnaies**

Cet avis a été publié le 29 mai 1998 (Vol. XXIX, n° 20, pages 3 et 4).

La Commission des valeurs mobilières publie ce projet afin d'obtenir des commentaires.

La version anglaise de l'avis et des extraits pertinents au Québec du projet d'instruction canadienne sont disponibles au Secrétariat de la Commission. Pour en obtenir une copie et pour proposer des commentaires qui seront pris en compte par la Commission, veuillez communiquer par écrit, en duplicata, avant le **27 août 1998** avec :

M^e Claude St Pierre
Secrétaire
Commission des valeurs mobilières du Québec
800, square Victoria
C. P. 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Tél. : (514) 873-5326
Courriel : claudestpierre@cvmq.gouv.qc.ca

Une disquette incluant les commentaires (en format DOS ou Windows, préférablement Word) devrait également être produite à la Commission.

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige qu'un résumé des observations écrites reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Pour obtenir des informations additionnelles, veuillez communiquer avec :

Madame Christiane Le Breux
Conseillère en réglementation
Direction de la recherche et du développement des marchés
Commission des valeurs mobilières du Québec

Tél. : (514) 873-5009, poste 172
Courriel : christiane.lebreux@cvmq.gouv.qc.ca

– **Avis de consultation concernant le projet de norme canadienne 52-103 - Changement de vérificateur**

Cet avis a été publié le 29 mai 1998 (Vol. XXIX, n° 20, pages 4 et 5).

La Commission des valeurs mobilières du Québec a publié ce projet afin d'obtenir des commentaires.

La version anglaise de l'avis et des extraits pertinents au Québec du projet d'instruction canadienne sont disponibles au Secrétariat de la Commission. Pour en obtenir une copie et pour proposer des commentaires qui seront pris en compte par la Commission, veuillez communiquer par écrit, en duplicata, avant le **27 août 1998** avec :

M^e Claude St Pierre
Secrétaire
Commission des valeurs mobilières du Québec
800, square Victoria
C. P. 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Tél. : (514) 873-5326
Courriel : claudestpierre@cvmq.gouv.qc.ca

Une disquette incluant les commentaires (en format DOS ou Windows, préférablement Word) devrait également être produite à la Commission.

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige qu'un résumé des observations écrites reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Pour obtenir des informations additionnelles, veuillez communiquer avec :

Madame Christiane Le Breux
Conseillère en réglementation
Direction de la recherche et du développement des marchés
Commission des valeurs mobilières du Québec

Tél : (514) 873-5009, poste 172
Courriel : christiane.lebreux@cvmq.gouv.qc.ca

– **Avis de consultation concernant le Protocole d'entente en vue du Régime d'examen concerté**

Cet avis a été publié le 19 juin 1998 (Vol. XXIX, n° 23, pages 2 à 9).

Les personnes intéressées sont invitées à faire part de leurs observations sur ce Protocole sur le Régime d'examen concerté, par écrit, avant le **19 septembre 1998**, à l'adresse suivante :

M^e Claude St Pierre
Secrétaire
Commission des valeurs mobilières du Québec
800, square Victoria
C. P. 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Tél. : (514) 873-5326
1-800-361-5072
Courriel : claudestpierre@cvmq.gouv.qc.ca

Les personnes qui soumettent des observations nous obligeront en nous transmettant une copie électronique de leurs observations sur disquette (en Word).

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige qu'un résumé des observations écrites reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Les personnes qui ont des questions peuvent s'adresser à :

Madame Rosetta Gagliardi
Conseillère en réglementation
Direction de la recherche et du développement des marchés

Tél. : (514) 873-5009, poste 252
Courriel : rosetta.gagliardi@cvmq.gouv.qc.ca

– **Avis de consultation concernant le projet d'Instruction canadienne 43-201 - Régime d'examen concerté du prospectus et de la notice annuelle initiale**

Cet avis a été publié le 19 juin 1998 (Vol. XXIX, n° 23, pages 9 à 11).

Les personnes intéressées sont invitées à faire part de leurs observations sur ce projet d'Instruction canadienne, par écrit, avant le **19 septembre 1998**, à l'adresse suivante :

M^e Claude St Pierre
Secrétaire
Commission des valeurs mobilières du Québec
800, square Victoria
C. P. 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Tél. : (514) 873-5326

1-800-361-5072

Courriel : claudestpierre@cvmq.gouv.qc.ca

Les personnes qui soumettent des observations nous obligeraient en nous transmettant une copie électronique de leurs observations sur disquette (en Word).

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige qu'un résumé des observations écrites reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Les personnes qui ont des questions peuvent s'adresser à :

Madame Rosetta Gagliardi
Conseillère en réglementation
Direction de la recherche et du
développement des marchés

Tél. : (514) 873-5009, poste 252

Courriel : rosetta.gagliardi@cvmq.gouv.qc.ca

– **Avis de consultation concernant le projet de norme canadienne 31-101 et son instruction complémentaire 31-101 CP - Régime d'examen concerté des demandes d'inscription**

Cet avis a été publié le 19 juin 1998 (Vol. XXIX, n° 23, pages 11 à 14).

Les personnes invitées à faire part de leurs observations sur ce projet de norme canadienne et de son instruction complémentaire, par écrit, avant le **19 septembre 1998**, à l'adresse suivante :

M^e Claude St Pierre
Secrétaire
Commission des valeurs mobilières du Québec
800, Square Victoria
C. P. 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Tél. : (514) 873-5326

1-800-361-5072

Les personnes qui soumettent des observations nous obligeraient en nous transmettant une copie électronique de leurs observations sur disquette (en Word).

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige qu'un résumé des observations écrites et reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de

traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Les personnes qui ont des questions peuvent s'adresser à :

Madame Renée Piette, c.a.
Conseillère en réglementation
Direction de la recherche et du
développement des marchés

Tél. : (514) 873-5009, poste 330

Courriel : renee.piette@cvmq.gouv.qc.ca

– **Erratum
Projet de régime canadien concernant les exigences en matières de blocages lors d'un premier appel public à l'épargne.**

La Commission a publié au Bulletin du 8 mai 1998 le projet de régime canadien concernant les exigences en matières de blocages lors d'un premier appel public à l'épargne.

Une erreur s'est glissée à l'article 3.1 g) (iii) de la version française du projet soit à la définition d'« émetteur établi ».

Veuillez prendre note qu'un émetteur qui désire utiliser l'article 3.1 g) iii) du projet pour se qualifier à titre d'émetteur établi doit respecter toutes les exigences prévues aux sous-paragraphes A) B) et C) de l'article 3.1 g) iii) et non seulement les exigences de l'un ou l'autre de ces sous-paragraphes tel que le prévoit le texte publié au bulletin du 8 mai 1998. Le texte corrigé doit se lire ainsi :

3.1

g) « émetteur établi » : à la date du visa définitif :

iii) l'émetteur qui remplit les conditions suivantes :

A) son actif corporel net sera d'au moins 5 000 000 \$ à la conclusion du placement minimal indiqué dans le prospectus ayant trait à son premier placement;

B) le prospectus ayant trait à son premier placement contient, notamment comme pièce jointe, des prévisions financières dressées conformément à l'instruction générale canadienne n° C-48 ou à toute norme ou instruction qui la remplace, selon lesquelles l'émetteur, au prochain exercice,

respectera les niveaux de bénéfice et de flux de trésorerie indiqués aux sous-alinéas (i) et (ii) ci-dessus;

C) ses titres de participation seront inscrits à la cote d'une bourse canadienne à la conclusion de son premier placement.

Pour obtenir des information additionnelles, veuillez communiquer avec :

Monsieur Pierre Martin
Conseiller juridique
Direction de la recherche et du développement des marchés
Commission des valeurs mobilières du Québec
Tél. : (514) 873-5009, poste 262
Courriel : pierre.martin@cvmq.gouv.qc.ca

1.3 Calendrier des audiences

Le 24 août 1998 M. Réginald Boutin
9 h 30 (pro forma)

Le 15 septembre 1998 Avantages, Services
9 h 30 Financiers Inc.

Les dates d'audience peuvent être modifiées sans avis préalable. Veuillez vérifier auprès de la Commission quelques jours auparavant.

1.4 Liste des sociétés dont les titres sont admissibles pour fins de couverture dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec

On trouvera en annexe la liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles pour fins de couverture seulement dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.

1.5 Autres avis

2. DÉCISIONS RENDUES EN VERTU DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC

2.1 Décisions de la Commission

– 9054-1384 Québec Inc. (Crédit Industriel Desjardins Inc.)

La Commission autorise la société 9054-1384 Québec Inc. (ci-après la « Société »), par dérogation à l'article 18 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, à se prévaloir du régime du prospectus simplifié bien qu'elle ne soit pas un émetteur assujéti depuis un an. De plus, elle autorise la Société, par dérogation aux articles 58 et 164 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, à ne pas présenter au prospectus l'information prévue à la Partie B de l'annexe IV du Règlement et le supplément prévu à l'annexe IX.1 dans sa notice annuelle, bien qu'elle ne soit pas un émetteur assujéti depuis trois ans. Les autorisations sont accordées au motif que la Société acquerra, le 30 décembre 1997, tous les actifs de Crédit Industriel Desjardins Inc. et poursuivra les activités de cette dernière.

Décision n° : 1997-C-0634

Article(s) : L-263 et L-18

L-263 et R-58

L-263 et R-164

Date : 1997-11-13

– Fonds Montrusco Sélect - Mondial équilibré + Fonds Montrusco Sélect - Revenu Fonds Montrusco Sélect Équilibré + Fonds Montrusco Sélect - Obligations Indice +

La Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense les fonds dont les noms apparaissent ci-après de l'application du paragraphe 1° de l'article 283 du *Règlement sur les valeurs mobilières* ; elle dispense aussi les mêmes fonds de l'application du sous-paragraphe a) du paragraphe 1° de l'article 2.04 de l'*Instruction générale n° C-39* :

- Fonds Montrusco Sélect - Mondial équilibré +
- Fonds Montrusco Sélect - Obligations Indice +
- Fonds Montrusco Sélect - Équilibré +

La Commission prononce cette décision afin de permettre aux susdits fonds d'effectuer les investissements suivants :

- i) jusqu'à concurrence de 20 % de leur actif net dans des titres d'emprunt émis ou garantis quant au capital et aux intérêts par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (plus connue comme la Banque mondiale), la Banque inter-américaine de développement, la Banque de développement asiatique, la Banque de développement des Caraïbes, la Société financière internationale (les entités supranationales autorisées), pourvu que les titres soient classés au moins dans la catégorie d'évaluation « AA » de Standard and Poor's Corporation ou dans une catégorie d'évaluation équivalente de toute autre agence d'évaluation figurant dans l'*Instruction générale n° C-39* des autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières (« l'Instruction générale ») ; ou
- ii) jusqu'à concurrence de 35 % de leur actif net dans des titres d'emprunt émis ou garantis quant au capital et aux intérêts par les entités supranationales autorisées, pourvu que les titres soient classés dans une catégorie d'évaluation d'au moins « AAA » par Standard & Poor's Corporation ou dans une catégorie équivalente de toute autre agence d'évaluation figurant dans l'Instruction générale.

De plus, la Commission, en vertu de l'article 263 de la Loi, dispense le Fonds Montrusco Sélect - Revenu de l'application du paragraphe 1° de l'article 283 du Règlement ainsi que du sous-paragraphe a) du paragraphe 1° de l'article 2.04 de l'*Instruction générale n° C-39*, afin de lui permettre d'investir jusqu'à concurrence de 20 % de son actif net dans des titres d'emprunt émis ou garantis quant au capital et aux intérêts par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (plus connue comme la Banque mondiale), la Banque inter-américaine de développement, la Banque de développement asiatique, la Banque de développement des Caraïbes et la Société financière internationale, pourvu que les titres soient classés au moins dans la catégorie d'évaluation « AAA » de Standard and Poor's Corporation ou dans une catégorie d'évaluation équivalente de toute autre agence d'évaluation figurant dans l'Instruction générale.

Les dispenses sont accordées aux motifs que les titres d'emprunt qui font l'objet des présentes décisions sont classés dans une catégorie d'évaluation très élevée et possèdent une gran-

de liquidité et qu'en investissant dans ces titres d'organismes internationaux, les fonds mentionnés plus haut peuvent faire face à leurs objectifs d'investissement, tout en évitant d'investir dans des effets libellés en monnaie étrangère de moindre qualité.

Les dispenses prononcées dans la présente décision sont accordées jusqu'au renouvellement du prospectus.

Décision n° : 1998-C-0153
Article(s) : L-263 et R-283(1°)
IG : (C-39)-2.04, 1°) a)
Date : 1998-05-22

– Georgia-Pacific Corporation

La Commission dispense la société Georgia-Pacific Corporation (ci-après la « société ») de l'application du paragraphe 4° de l'article 2.1 de l'*Instruction générale n° Q-3*, relativement au placement d'actions ordinaires de la société auprès de ses employés et de ceux de Georgia-Pacific (Canada) (ci-après la « filiale »), résidant au Québec, en vertu de son plan de souscription d'actions. La dispense est valable pour le régime présenté à la Commission et est accordée aux motifs que la société et la filiale ne sont pas des émetteurs assujettis au sens de la Loi et que le régime est assujetti aux normes établies par les autorités réglementaires aux États-Unis.

Décision n° : 1997-C-0637
IG : (Q-3)-2.1, 4°)
Date : 1997-11-13

– Kimberly-Clark Corporation Merrill, Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated

La Commission dispense la société Kimberly-Clark Corporation (ci-après la « société ») de l'application des paragraphes 2°, 7° et 10° de l'article 2.1 de l'*Instruction générale n° Q-3*, relativement au placement d'options d'achat d'actions ordinaires de la société auprès de ses employés et de ceux de Kimberly-Clark Inc., Kimberly-Clark Forest Products Inc. et Kimberly-Clark International Services Corporation Ltd. (ci-après collectivement les « filiales »), résidents du Québec, en vertu de son régime d'option d'achat d'actions global (ci-après le « Régime »).

De plus, la Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense la société Merrill, Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated, un courtier inscrit en vertu des lois

applicables aux États-Unis, de l'obligation de s'inscrire à titre de courtier en valeurs qui est prévue à l'article 148 de la Loi, relativement aux activités de placement auprès des employés résidents du Québec qui sont admissibles au Régime.

Les dispenses sont accordées aux motifs que la société Kimberly-Clark Corporation et ses filiales ne sont pas des émetteurs assujettis au sens de la Loi et que le Régime est assujetti aux normes établies par les autorités réglementaires aux États-Unis. La dispense est aussi accordée du fait qu'un nombre limité de résidents québécois est visé par ce Régime et qu'une notice d'offre en français qui respecte les exigences des articles 107 et 109 du *Règlement sur les valeurs mobilières* sera remise à chaque employé, résident du Québec, admissible au Régime.

Décision n^o : 1997-C-0638

Article(s) : L-263 et L-148

R-107 et R-109

IG : (Q-3)-2.1, 2°, 7° et 10°

Date : 1997-11-13

– **Metrowerks Inc.**

Metrowerks Inc. (ci-après la « Société ») a déposé un prospectus provisoire pour le placement de 1 500 000 actions ordinaires de la Société (ci-après les « actions ») au prix de 14,00 \$ l'action, dont 1 475 000 actions seront émises par la Société et 25 000 actions seront transférées sans contrepartie additionnelle par David Perkins, à titre d'actionnaire vendeur.

Le placement ci-dessus est effectué en contrepartie de bons de souscription spéciaux antérieurement placés le 21 octobre 1997 (ci-après les « bons spéciaux ») au prix unitaire de 14,00 \$, par Jean Bélanger, Greg Galanos et David Perkins. Ces derniers, à titre d'actionnaires vendeurs, ont pris en charge l'obligation de la Société de livrer 250 000 actions dans le cadre du placement lors de l'exercice d'un nombre équivalent de bons spéciaux, en contrepartie du paiement par la Société d'une quote-part du produit net tiré du placement des bons spéciaux.

Par la suite, Jean Bélanger et Greg Galanos ont accepté de verser à la Société un montant égal à leur quote-part du produit net du placement (moins leur quote-part des frais afférents), contre l'annulation de leur obligation de livrer un total de 225 000 actions pour l'exercice d'un nombre équivalent de bons spéciaux, à la condition que la Société achète pour annulation ces 225 000 actions pour un montant égal à

celui versé à la Société pour l'annulation de leur obligation susmentionnée.

La Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense à cette fin la Société des obligations prévues au chapitre VI du Titre IV de la Loi, afin de lui permettre d'acheter pour annulation 112 500 actions respectivement auprès de Jean Bélanger et de Greg Galanos, sous réserve que le rachat ne s'effectue qu'au moment de la clôture du placement consécutif à l'émission du visa de prospectus pour le placement des actions ou dans les douze mois suivant le placement des bons spéciaux, à la condition que la Société ait satisfait aux obligations d'informations continues prévues à la Loi.

La dispense est accordée aux motifs que le rachat des actions ne vise qu'à permettre aux actionnaires vendeurs concernés de minimiser l'impact fiscal de la vente de leurs actions et que le rachat n'a pas de conséquence économique pour la Société.

Décision n^o : 1997-C-0636

Article(s) : L-263 et L-147.19 à L-147.23

Date : 1997-11-13

– **Normex Technologies Corporation**

La Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense Normex Technologies Corporation de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi, de traduire le prospectus qu'elle entend déposer incessamment pour le placement d'actions ordinaires de cette société émises en contrepartie de bons de souscription spéciaux antérieurement placés auprès de quatre porteurs. La dispense est accordée notamment vu les coûts indus engendrés par la traduction du prospectus dans les circonstances.

Décision n^o : 1997-C-0635

Article(s) : L-263 et L-40.1

Date : 1997-11-13

– **Science Applications International Corporation
Science Applications International Corporation (Ontario)
Bull, Inc.**

La Commission dispense la société Science Applications International Corporation de l'application du paragraphe 3° de l'article 2.1 de l'*Instruction générale* n° Q-3, dans le cadre du placement auprès de ses employés ainsi que de ceux de sa filiale canadienne Sciences

Applications International Corporation (Ontario) des titres suivants :

- des options visant les actions ordinaires de catégorie A de son capital-actions, en vertu de son régime d'achat d'actions ;
- des actions de catégorie A de son capital-actions, en vertu de son régime de gratification en actions ;
- des action de catégorie A de son capital-actions, en vertu de son programme de ventes directes et conditionnelles offert aux employés, consultants et administrateurs des sociétés Science Applications International Corporation et Science Applications International Corporation (Ontario).

De plus, la Commission dispense la société Science Applications International Corporation de l'application du paragraphe 7° de l'article 2.1 de l'*Instruction générale* n° Q-3, dans le cadre du placement des actions de catégorie A de son capital-actions, en vertu du régime d'achat d'actions de cette société.

Ces dispenses sont accordées aux motifs suivants :

- 1) la susdite société n'est pas un émetteur assujéti au Québec et elle n'a pas l'intention de le devenir ;
- 2) seulement cinq employés de la filiale canadienne de cette société résident au Québec ;
- 3) les régimes dont il est fait état dans la présente décision respectent les normes établies par les autorités réglementaires aux États-Unis ;
- 4) une copie des notices d'offre pour ces régimes sera transmise à chaque employé qui est admissible et qui réside au Québec.

Enfin, la Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense la société Bull, Inc., filiale de courtage détenue en propriété exclusive par la société Science Applications International Corporation, de l'application de l'article 148 de la Loi, en vue du placement des actions de catégorie A en vertu du régime d'achat d'actions et du programme de ventes directes et conditionnelles offert aux employés, consultants et administrateurs des sociétés Science Applications International Corporation et Science Applications International Corporation (Ontario).

Cette dispense d'inscription est accordée aux motifs suivants :

- 1) la société Bull, Inc. est un courtier inscrit en vertu des lois en matière de valeurs mobilières aux États-Unis ;
- 2) les activités de ce courtier se limitent à appairer les ordres d'achat avec les ordres de vente dans un marché limité maintenu par la société Science Applications International Corporation ;
- 3) la société Bull, Inc. n'achète, ni ne vend d'actions de catégorie de la société Science Applications International Corporation pour son propre compte ;
- 4) suite à toute vente, ce courtier fait immédiatement parvenir les fonds à la société Science Applications International Corporation.

Décision n° : 1998-C-0154

Article(s) : L-263 et L-148

IG : (Q-3)-2.1, 3°) et 7°)

Date : 1998-05-22

– Scudder, Stevens & Clark du Canada Ltée

La Commission approuve en vertu de l'article 159 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et du paragraphe 4° de l'article 228 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, la prise de position importante de 69,5 % dans le capital-actions du conseiller en valeurs de plein exercice Scudder Stevens & Clark du Canada Ltée par Zurich Insurance Company, par l'entremise de Scudder, Stevens & Clark, Inc.

Décision n° : 1997-C-0633

Article(s) : L-159 et R-228, 4°)

Date : 1997-11-13

– Tecsys Inc.

Le 9 juin 1998, la société Tecsys Inc. (Tecsys) a demandé à la Commission de dispenser les porteurs suivants : M. David Brereton, Mme Kathryn Brereton, Peter Brereton, Mme Sharon House et Sofinov, Société Financière d'Innovation Inc. (« Sofinov ») (les porteurs visés) de l'application de l'*Instruction générale* n° Q-8 sur l'*inaccessibilité des actions à l'occasion d'un premier placement au moyen d'un prospectus*, afin de prévoir que les actions des porteurs visés ne seraient inaccessibles que dans la mesure prévue aux normes proposées par le *Projet de régime canadien concernant les exigences en matière de blocage lors d'un premier appel public à l'épargne* (le *Projet de régime canadien*).

Le 8 mai 1998, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les Autorités) ont publié pour commentaires le Projet de régime canadien (Bulletin de la Commission, 1998-05-08, Vol XXIX, n° 17, aux pages 3 et 4 et Annexe D), en spécifiant (du moins en ce qui a trait au Québec) que la période de consultation se terminerait le 15 août 1998.

Par la mise en place d'un tel régime, les Autorités cherchent à établir un système harmonisé à l'échelle canadienne en matière d'exigences de blocage de certaines actions d'un émetteur lors d'un premier appel public à l'épargne. À cette fin, elles ont consulté les bourses et de concert avec ces dernières, elles ont mis environ deux ans à mettre au point un tel régime.

En Colombie-Britannique, le Projet de régime canadien est déjà appliqué par la commission des valeurs mobilières. La situation est devenue très analogue en Ontario où, lors de la publication précitée, la CVMQ s'est réservé la capacité de permettre l'application du Projet de régime, sur demande et par voie de décision ad hoc. Récemment, dans les dossiers de *La Compagnie T. Eaton Limitée* (CVMQ, décision n° 1998-C-0157, du 26 mai 1998) et de *Celestica Inc.* (CVMQ, décision n° 1998-C-0178, du 3 juin 1998), la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, en tant qu'autorité principale, et la Commission des valeurs mobilières du Québec, en tant qu'autorité participante, ont permis l'application du Projet de régime canadien. Par ces décisions, certains porteurs d'actions de ces entreprises ont obtenu pour eux ce que nous demandons aujourd'hui Tecsys à l'endroit des porteurs visés.

La demande de dispense de Tecsys est la première qui est adressée à la Commission en qualité de juridiction principale, depuis la publication du Projet de régime canadien le 8 mai 1998.

Nous disposons de la demande en nous appuyant sur les motifs suivants :

- la Commission, en donnant son aval à la consultation sur le Projet de régime canadien, voulait prendre connaissance des commentaires des intervenants du marché avant de décider de son application au Québec;
- même si les deux tiers de la période de consultation initialement prévue sont déjà écoulés, peu de commentaires ont été reçus à ce jour sur le Projet de régime canadien, et

il y a lieu de croire que celui-ci ne subira pas de modifications de substance ;

- la Commission considère opportun, vu les motifs énoncés précédemment, d'appliquer immédiatement le Projet de régime canadien ;
- la Commission est d'opinion que l'application avant la fin de la période prévue de consultation du Projet de régime canadien est préférable à un retard dans son application, ce qui serait susceptible d'affecter le bon fonctionnement du marché;
- la Commission, en attendant l'adoption de la version définitive du Projet de régime canadien, est disposée à appliquer, sur une base ad hoc aux émetteurs qui en feront la demande, le Projet de régime canadien dans son intégralité, en dérogation à l'*Instruction générale n° Q-8* sur l'incessibilité des actions à l'occasion d'un premier placement au moyen d'un prospectus ;
- dans l'éventualité où la Commission déciderait de modifier substantiellement le Projet de régime canadien avant de le rendre applicable, la Commission permettra aux émetteurs qui en feront la demande d'effectuer des modifications aux conventions d'incessibilité alors en vigueur, afin d'être admis à bénéficier du nouveau régime.

Après analyse de cette demande et sur recommandation favorable du personnel à l'effet d'y faire droit et d'appliquer à Tecsys le Projet de régime canadien dans le présent dossier, LA COMMISSION, sous l'autorité de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et pour les motifs précités, DISPENSE les porteurs visés de l'application de l'*Instruction générale n° Q-8, relative à l'incessibilité des actions à l'occasion d'un premier placement au moyen d'un prospectus*, à condition qu'ils se conforment aux termes et modalités du *Projet de régime canadien concernant les exigences en matière de blocage lors d'un premier appel public à l'épargne* publié au Bulletin de la Commission le 8 mai 1998.

Décision n° : 1998-C-0226

IG : (Q-8)

Date : 1998-07-03

3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

4. POURSUITES JUDICIAIRES

4.1 Poursuites criminelles

4.2 Poursuites pénales

4.3 Poursuites civiles

5. INTERDICTIONS

5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

– Dakota Mining Corporation

Décision interdisant à toute personne d'effectuer une opération sur les valeurs de l'émetteur, au motif qu'il ne s'est pas conformé aux obligations d'information de la Loi.

L'interdiction a été prononcée le 7 juillet 1998.

– Rea Gold Corporation

Décision interdisant à toute personne d'effectuer une opération sur les valeurs de l'émetteur, au motif qu'il ne s'est pas conformé aux obligations d'information de la Loi.

L'interdiction a été prononcée le 7 juillet 1998.

5.2 Interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs

5.3 Levées d'interdiction

6. PLACEMENTS

6.1 Visas de prospectus

Prospectus provisoires

– **Call-Net Enterprises Inc.**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 29 juin 1998 concernant le placement de billets de premier rang et de billets à escompte de premier rang.

Le visa prend effet le 30 juin 1998.

Preneurs fermes :

Morgan Stanley Canada Limitée
ScotiaMcLeod Inc.

Numéro de projet Sédar : 106989

– **Fonds à revenu mensuel CIBC
Fonds indiciel européen CIBC**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 30 juin 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 3 juillet 1998.

Numéro de projet Sédar : 107553

– **Fonds d'actions américaines Bissett
Fonds d'obligations Bissett
Fonds d'actions canadiennes Bissett
Fonds de revenu de dividendes Bissett
Fonds de fiducie à revenu Bissett
Fonds d'actions internationales Bissett
Fonds de sociétés à micro capitalisation Bissett
Fonds du marché monétaire Bissett
Fonds de croissance multinationale Bissett
Fonds de retraite Bissett
Fonds de sociétés à petite capitalisation Bissett**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 29 juin 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 2 juillet 1998.

Numéro de projet Sédar : 107325

– **Fonds équilibré stratégique option revenu IRIS
Fonds équilibré stratégique option croissance IRIS
Fonds équilibré option tactique IRIS
Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation IRIS**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 30 juin 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 30 juin 1998.

Placeur pour compte :

Services de placements Banque Laurentienne Inc.

Numéro de projet Sédar : 107398

– **Mitel S.C.C.**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 2 juillet 1998 concernant le placement de 8 000 000 d'actions ordinaires au prix de 21,50 \$ l'action ordinaire.

Le visa prend effet le 2 juillet 1998.

Preneurs fermes :

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
ScotiaMcLeod Inc.
Nesbitt Burns Inc.
Société de Valeurs First Marathon Limitée
Capital Newcrest Inc.

Numéro de projet Sédar : 107675

– **OSF Inc.**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 30 juin 1998 concernant le placement d'un emprunt en débetures de premier rang échéant en 2003.

Le visa prend effet le 30 juin 1998.

Preneurs fermes :

CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
Nesbitt Burns Inc.
Capital Newcrest Inc.

Numéro de projet Sédar : 107235

– **SNS/Assure Corp.**

Visa du prospectus provisoire du 26 juin 1998 concernant le placement d'actions subalternes comportant droit de vote.

Le visa prend effet le 7 juillet 1998.

Preneurs fermes :

Nesbitt Burns Inc.
 ScotiaMcLeod Inc.
 Capital Midland Walwyn Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 106441

Prospectus définitifs– **Banque de Nouvelle-Écosse**

Visa du prospectus simplifié du 30 juin 1998 concernant le placement de 12 000 000 d'actions privilégiées à dividendes non cumulatif série 12, au prix de 25 \$ l'action.

Le visa prend effet le 2 juillet 1998.

Preneurs fermes :

ScotiaMcLeod Inc.
 CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
 Nesbitt Burns Inc.
 RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 Capital Midland Walwyn Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
 Société de Valeurs First Marathon Limitée
 Capital Newcrest Inc.

Numéro de projet Sédar : 106064

– **Dundee Realty Corporation**

Visa du prospectus du 6 juillet 1998 concernant :

- le placement de 50 000 000 d'actions ordinaires à être émises à l'exercice de bons de souscription spéciaux antérieurement placés au prix de 3 \$ le bon;
- le placement de 2 145 012 actions ordinaires à être émises lors de la conversion de 2 145 012 actions spéciales antérieurement placées dans le cadre du regroupement d'entreprises;
- le placement de 6 663 889 actions ordinaires à être émises lors de la conversion de 6 663 889 actions spéciales de Cargill antérieurement placées dans le cadre de l'acquisition des entités Cargill;
- le placement de 195 275 851 droits d'échange à être émis à l'exercice de 195 275 851 droits initiaux antérieurement placés.

Le visa prend effet le 8 juillet 1998.

Preneurs fermes :

Société de Valeurs First Marathon Limitée

Capital Newcrest Inc.

HSBC James Capel Canada Inc.

CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.

Numéro de projet Sédar : 95402

– **Fonds MD**

Fonds monétaire MD

Fonds d'obligations et d'Hypothèques MD

Fonds d'obligations MD

Fonds de dividendes MD

Fonds d'obligations mondiales MD

Fonds d'actions MD

Fonds sélectif MD

Fonds équilibré MD

Fonds d'actions américaines MD

Fonds de placements d'avenir MD

Fonds de marchés émergents MD

Visa du prospectus simplifié du 18 juin 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 2 juillet 1998.

Mandataire :

Gestion MD

Numéro de projet Sédar : 93100

- **Les Fonds pour clients privés Périgée**
Portefeuille d'actions canadiennes pour clients privés Périgée
Portefeuille à revenu pour clients privés Périgée
Portefeuille d'actions américaines pour clients privés Périgée

Visa du prospectus simplifié du 26 juin 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 8 juillet 1998.

Mandataire :

Périgée Conseillers en placements Inc.

Numéro de projet Sédar : 65574

– **Gas Management Income Fund**

Visa du prospectus du 3 juillet 1998 concernant le placement de 1 785 000 parts à être émises à l'exercice de bons de souscription spéciaux antérieurement placés au prix de 10,90 \$ le bon.

Le visa prend effet le 8 juillet 1998.

Preneurs fermes :

CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.

Société de Valeurs First Marathon Limitée

Numéro de projet Sédar : 88766

- **Groupe de fonds Mutuelle**
Fonds Mutuelle du marché monétaire
Fonds supérieur de placements hypothécaires Mutuelle
Fonds supérieur d'obligations Mutuelle
Fonds supérieur diversifié Mutuelle
Fonds supérieur sécurité Mutuelle
Fonds supérieur américain Mutuelle
Fonds supérieur international Mutuelle
Fonds supérieur de croissance Mutuelle
Fonds supérieur marchés émergents Mutuelle
Fonds Mutuelle d'obligations
Diversifonds Mutuelle 40
Varifonds Mutuelle
Amérifonds Mutuelle
Fonds croissance et revenu Sommet Mutuelle
Fonds croissance et dividendes Sommet Mutuelle
Fonds d'actions Sommet Mutuelle
Fonds d'actions étrangères Sommet Mutuelle
Fonds d'actions Alpin Mutuelle
Fonds asiatique Alpin Mutuelle
Fonds de ressources Alpin Mutuelle

Visa du prospectus simplifié du 16 juin 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 2 juillet 1998.

Numéro de projet Sédar : 90658

- **Gamme de Fonds mutuels Ligne Verte**
Fonds de revenu à court terme Ligne Verte
Fonds hypothécaire Ligne Verte
Fonds de titres hypothécaires Ligne Verte
Fonds d'obligations canadiennes Ligne Verte
Fonds d'obligations à rendement réel Ligne Verte
Fonds de revenu mensuel Ligne Verte.

Visa du prospectus simplifié du 22 juin 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 3 juillet 1998.

Mandataire :

Gestion de placements TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 95852

- **Gamme de fonds mutuels Ligne Verte**
Fonds d'obligations d'État internationales Ligne Verte
Fonds d'obligations RER internationales Ligne Verte
Fonds international sélect Ligne Verte

- Fonds d'actions internationales Ligne Verte**
Fonds de croissance européen Ligne Verte
Fonds de croissance japonais Ligne Verte
Fonds de croissance asiatique Ligne Verte
Fonds des marchés émergents Ligne Verte
Fonds de croissance latino-américain Ligne Verte

Visa du prospectus simplifié du 22 juin 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 3 juillet 1998.

Mandataire :

Gestion de Placements TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 96334

- **Gamme de fonds mutuels Ligne Verte**
Fonds de revenu équilibré Ligne Verte
Fonds de croissance équilibré Ligne Verte
Fonds de dividendes Ligne Verte
Fonds de valeurs sûres Ligne Verte
Fonds d'actions canadiennes Ligne Verte
Fonds d'actions optimal Ligne Verte
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes Ligne Verte
Fonds de valeurs sûres américaines Ligne Verte
Fonds de croissance nord-américain Ligne Verte
Fonds d'actions de petites sociétés américaines Ligne Verte

Visa du prospectus simplifié du 22 juin 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 3 juillet 1998.

Mandataire :

Gestion de Placements TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 95830

- **Gamme de Fonds mutuels Ligne Verte**
Fonds bons du Trésor canadien Ligne Verte
Fonds privilégié du marché monétaire
Fonds du marché monétaire canadien Ligne Verte
Fonds du marché monétaire américain Ligne Verte.

Visa du prospectus simplifié du 22 juin 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 3 juillet 1998.

Mandataire :

Gestion de placements TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 95872

- **Gamme de Fonds mutuels Ligne Verte**
Fonds ressources Ligne Verte
Fonds de ressources énergétiques Ligne Verte
Fonds de métaux précieux Ligne Verte
Fonds communications et divertissement Ligne Verte
Fonds science et technologie Ligne Verte
Fonds sciences de la santé Ligne Verte.

Visa du prospectus simplifié du 22 juin 1998 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 3 juillet 1998.

Mandataire :

Gestion de Placements TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 95886

- **Open Text Corporation**

Visa du prospectus du 30 juin 1998 concernant le placement de 1 750 000 actions ordinaires qui seront émises lors de la conversion des bons de souscription spéciaux déjà émis au prix de 20,85 \$ US le bon.

Le visa prend effet le 3 juillet 1998.

Preneurs fermes :

Yorkton Valeurs Mobilières Inc.
Griffiths McBurney & Associés
Capital Midland Walwyn Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 91837

- **Pacifica Paper Limited Partnership**

Visa du prospectus du 29 juin 1998 concernant le placement de 25 758 000 parts de société en commandite à être émises à la conversion de reçus de dépôt spéciaux antérieurement placés au prix de 10 \$ le reçu.

Le visa prend effet le 6 juillet 1998.

Placeurs pour compte :

CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
Bunting Warburg Inc.

Numéro de projet Sédar : 93345

- **Teknion Corporation**

Visa du prospectus du 30 juin 1998 concernant le placement de 10 925 000 actions à droit de vote subalterne au prix de 12,50 \$ l'action.

Le visa prend effet le 3 juillet 1998.

Preneurs fermes :

CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
Nesbitt Burns Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
ScotiaMcLeod Inc.
Capital Midland Walwyn Inc.
Capital Newcrest Inc.

Numéro de projet Sédar : 96267

Modifications du prospectus

- **Exploration Raudin Inc.**

Visa de la modification du 29 juin 1998 du prospectus du 10 décembre 1997, tel que modifié le 17 février 1998 concernant le placement de 1 250 unités B au prix de 1 000 \$ l'unité, chacune étant composée de 6 667 actions ordinaires au prix de 0,15 \$ l'action et 6 667 bons de souscription.

Cette modification fait suite à une diminution du prix d'offre par action et du prix de levée des bons de souscription ainsi qu'au prolongement de la durée du placement jusqu'au 10 décembre 1998.

Le visa prend effet le 30 juin 1998.

Numéro de projet Sédar : 46841

- **Fonds Fidelity Obligations mondiales RER**

Visa de la modification du 17 juin 1998 du prospectus simplifié du 2 février 1998 concernant le placement de parts.

Cette modification porte sur le regroupement du Fonds Fidelity Obligations mondiales RER avec le Fonds Fidelity Obligations canadiennes en date du 19 juin 1998.

Le visa prend effet le 7 juillet 1998.

Numéro de projet Sédar : 59769

- **Les Fonds Galaxie Périgée**
Fonds de liquidités Axxor Périgée
Fonds T-Plus Périgée
Fonds Réserve Plus Périgée
Fonds à revenu Périgée
Fonds d'obligations indice plus Périgée
Fonds actif d'obligations Périgée
Fonds équilibré Plus Périgée
Fonds équilibré Symétrie Périgée
Fonds diversifié Périgée

Fonds d'actions nord-américaines Périgée
Fonds d'actions canadiennes de valeur Périgée
Fonds d'actions des secteurs canadiens Périgée
Fonds d'actions canadiennes de croissance dynamique Périgée
Fonds d'actions US Périgée
Fonds d'obligations mondiales Périgée
Fonds d'actions mondiales Périgée
Fonds d'actions internationales Périgée

Visa de la modification du 15 juin 1998 présentée au « prospectus simplifié modifié et mis à jour, daté du 15 juin 1998 » concernant le placement de parts de catégorie A.

Cette modification fait suite à une reclassification des parts de chaque Fonds Galaxie en parts de catégorie A.

Le visa prend effet le 7 juillet 1998.

Numéro de projet Sédar : 77847

– **Fonds Mutuels C.I.**
Fonds canadien Monarque
Fonds Harbour
Fonds Actions secteur canadien Monarque
Fonds Actions secteur Harbour

Visa de la modification du 24 juin 1998 du prospectus simplifié du 11 juin 1998 concernant le placement de parts.

Cette modification fait suite à la fusion du Fonds canadien Monarque avec le Fonds Harbour et à l'échange des actions de la catégorie Actions secteur canadien Monarque contre des actions de la catégorie Actions secteur Harbour.

Le visa prend effet le 9 juillet 1998.

Numéro de projet Sédar : 89187

– **SPEQ Alliance Medical Inc., Alliance Medical Inc.**

Visa de la modification du prospectus du 10 décembre 1997, tel que modifié le 4 février 1998 concernant le placement de 3 847 460 actions ordinaires de SPEQ Alliance Inc. et de 3 847 460 actions catégorie A de Alliance Medical Inc.

Cette modification fait suite à une augmentation du nombre de titres à placer.

Le visa prend effet le 30 juin 1998.

Numéro de projet Sédar : 67938

– **SPEQ Alliance Medical Inc., Alliance Medical Inc.**

Visa de la modification du prospectus du 10 décembre 1997, tel que modifié le 4 février 1998 concernant le placement de 3 847 460 actions ordinaires de SPEQ Alliance Medical Inc. et de 3 847 460 actions catégorie A de Alliance Medical Inc.

Cette modification fait suite à une augmentation du nombre de titres à placer.

Le visa prend effet le 30 juin 1998.

Cette décision annule et remplace la décision N° 1998-MC-1763 datée du 30 juin 1998.

Numéro de projet Sédar : 67938

Modifications de la notice d'offre

– **Groupe Cantrex Inc.**

Approbation de la modification du 26 juin 1998 de la notice d'offre du 12 mars 1998 concernant le placement d'options de souscription de 425 000 actions ordinaires.

Cette modification est proposée afin de permettre la levée des options en cas d'offre publique déposée auprès des actionnaires de Cantrex.

6.2 Dispenses de prospectus

– **ARCA Explorations Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement de 2 000 000 d'unités, chacune composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription au prix de 0,30 \$ l'unité, auprès d'au plus 25 souscripteurs.

Les conditions du placement sont présentées dans la notice d'offre du 30 juin 1998.

– **Boston Scientific Corporation, Inc.**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions de la société auprès des salariés de sociétés du même groupe aux conditions suivantes :

1. que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les acquéreurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des

liens ou à l'extérieur du Québec;

2. qu'une copie des documents d'information respectant les normes américaines soit remise à toutes les personnes visées par le placement.

– **Caisse Desjardins de Beauport**

Dispense de prospectus concernant le placement de parts permanentes.

Les titres sont placés auprès des porteurs de parts permanentes de Caisse populaire Desjardins de Beauport, de Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thérèse-de-Lisieux et de Caisse populaire Desjardins de Laval en échange de leurs parts permanentes dans le cadre d'une opération de regroupement des sociétés.

Numéro de projet Sédar : 106471

– **Caisse Desjardins des Chutes Montmorency**

Dispense de prospectus concernant le placement de parts permanentes.

Les titres sont placés auprès des porteurs de parts permanentes de Caisse populaire Desjardins de Courville, de Caisse populaire Desjardins de Montmorency, de Caisse populaire Desjardins de Boischatel et de Caisse populaire Desjardins de Villeneuve en échange de leurs parts permanentes dans le cadre d'une opération de regroupement des sociétés.

Numéro de projet Sédar : 105332

– **Caisse Desjardins Jarry de Montréal**

Dispense de prospectus concernant le placement de parts permanentes.

Les titres sont placés auprès des porteurs de parts permanentes de Caisse populaire Desjardins Saint-Vincent-Ferrier et de Caisse populaire Saint-Thomas-Apôtre en échange de leurs parts permanentes dans le cadre d'une opération de regroupement des sociétés.

Numéro de projet Sédar : 105333

– **Cognicase Inc.**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'une option de souscription de 100 000 actions ordinaires auprès de Raymond Chabot Grant

Thornton en règlement partiel de l'acquisition de certains éléments d'actif.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre les souscripteurs et des personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur assujéti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujéti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

– **La compagnie T. Eaton Limitée**

Dispense de prospectus concernant le placement d'actions ordinaires, de droits à la plus value d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions ordinaires pour un total de 2 348 000 actions ordinaires.

Les titres sont placés auprès de ses salariés et dirigeants et de ceux d'une société du même groupe.

Les conditions du placement sont présentées dans la notice d'offre du 25 juin 1998.

– **Confederation Treasury Services Limited**

Dispense de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de titres d'emprunt dénommés « Residue Certificates » de la société conformément aux informations déposées auprès de la Commission et à la condition suivante :

que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec.

– **Corporation Minière Nord Abitibi**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 65 000 actions ordinaires auprès de Tessex Energy Inc. et de MM. Lyssan et Tagliamonte en contrepartie d'un intérêt de 50 % dans la propriété minière Dubuisson à la condition suivante :

l'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans

un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre les souscripteurs et des personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur assujéti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujéti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

– **CQI-BIOMED International Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement d'options de souscription de 711 000 actions ordinaires.

Les titres sont placés auprès de ses salariés et dirigeants.

Les conditions du placement sont présentées dans la notice d'offre du 29 juin 1998.

– **Ditem Explorations Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement de 500 unités au prix de 1 000,00 \$ l'unité, chacune composée de 333 actions ordinaires accréditives, 84 actions ordinaires et 417 bons de souscription auprès d'au plus 50 souscripteurs aux conditions prévues dans la notice d'offre du 30 juin 1998.

– **Exploration Mirandor Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement de 200 000 unités au prix de 0,25 \$ l'unité, chacune composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.

Les titres sont placés à l'extérieur du Québec.

Numéro de projet Sédar : 104806

– **General Motors Acceptance Corporation du Canada, Limitée**

Dispense General Motors Acceptance Corporation du Canada, Limitée de l'application de l'article 33 de la Loi en l'autorisant à faire durer deux ans à partir de la date du visa du prospectus simplifié le placement de 4 000 000 000 \$ en titres d'emprunt.

Dispense General Motors Acceptance Corporation du Canada, Limitée, dans son prospectus simplifié, de présenter les attesta-

tions prévues aux articles 61 et 62 du Règlement, et la totalité ou une partie des informations prévues aux rubriques 1, 5, 6 et 9 et à la rubrique 9.1 le cas échéant, de l'Annexe IV du Règlement.

Ces dispenses sont conditionnelles à l'établissement et au dépôt d'un supplément conforme aux dispositions du régime de prospectus préalable prévu à l'Instruction générale n° C-44 à l'occasion d'un placement de 4 000 000 000 \$ en titres d'emprunt.

Dispense General Motors Acceptance Corporation du Canada, Limitée de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 4 000 000 000 \$ en titres d'emprunt par voie de prospectus, à la condition que le coût total de souscription soit d'au moins 150 000 \$ par personne ou auprès d'acquéreurs avertis.

– **Haute Technologie Appliquée AHT Corporation**

Dispense de prospectus concernant le placement de 405 000 actions ordinaires et de 405 000 bons de souscription d'actions ordinaires.

Les titres sont placés auprès d'un dirigeant.

– **Infinity Funds Management Inc.**
Fonds canadien Infinity
Fonds international Infinity
Fonds de revenu et de croissance Infinity
Fonds de gestion des richesses Infinity
Fonds Bons du trésor Infinity

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 75 000 actions ordinaires auprès de deux actionnaires et ancien employé de la société conformément aux informations déposées et à la condition suivante :

l'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre les souscripteurs et des personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur assujéti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujéti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

– **Ivaco Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement d'actions privilégiées de second rang, série 5 de Ivaco Inc.

Les titres sont placés auprès de ses actionnaires sous forme de distribution de dividendes en actions, conformément aux informations dépo-sées auprès de la Commission.

– **Mines Dynacor Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement de 2 142 857 actions ordinaires au prix de 0,35 \$ l'action auprès de souscripteurs européens.

Les titres sont placés à l'extérieur du Québec.

Numéro de projet Sédar : 104250

– **Philip Morris Companies Inc.**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'options de souscription d'actions ordinaires de la société auprès de ses salariés et de ceux de sociétés du même groupe aux conditions suivantes :

1. que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les acquéreurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;
2. qu'une copie des documents d'information respectant les normes américaines soit remise à toutes les personnes visées par le placement.

– **The Procter & Gamble Company**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'actions ordinaires en vertu du régime « The Procter & Gamble Future Shares Plan » et d'options d'achat d'actions ordinaires en vertu du régime « The Procter & Gamble Company 1992 Stock Plan » de la société auprès de ses salariés et dirigeants et de ceux de sociétés du même groupe aux conditions suivantes :

1. que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;
2. qu'une copie d'un document établi en français expliquant les modalités du régime soit

transmise à chaque personne éligible résidente au Québec;

3. qu'une copie des documents d'information respectant les normes américaines soit remise à toutes les personnes visées par le placement.

– **Purkinje Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement de 35 000 actions ordinaires de la société chacune accompagnée d'une option de souscription d'une action ordinaire.

Les titres sont placés auprès de ses salariés.

Les conditions du placement sont présentées dans la notice d'offre du 3 juillet 1998.

– **Sterling Software, Inc.**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'actions ordinaires de la société en vertu de son régime intitulé « Employee Stock Purchase Plan » de la société auprès de ses salariés et dirigeants et de ceux de sociétés du même groupe aux conditions suivantes :

1. que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les acquéreurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;
2. qu'une copie des documents d'information respectant les normes américaines soit remise à toutes les personnes visées par le placement.

6.3 Avis de placement

– **Groupe CGI Ic. (Le)**

Placement de 1 507 856 d'actions subalternes classe A, au prix de 30,00 \$ l'action.

Souscripteur :

Sofinov, Société financière d'innovation Inc.

Date du placement : Le 26 mai 1998

– **Industries Spectra Premium Inc. (Les)**

Placement de 4 473 000 bons de souscriptions spéciaux, chacun donnant droit à une action subalterne à droit de vote, au prix de 18 \$ le bon

spécial.

Souscripteurs :

AMI Partners Inc.
Investors Group Trust Co. Ltd. for Investors
State Street Trust Company Canada, en tant que fiduciaire
Caiss de dépôt et placement du Québec
Gestion de placements Valorem Inc.
Fiducie Desjardins, en tant que fiduciaire
Canagex Inc.
Hyperion Canadian Equity Growth
Montrusco Associates Inc.
Strategic Value Cdn Small Companies Fund
Association de bienfaisance et de retraite des policiers de la
Communauté urbaine de Montréal.
TAL Canadian Equity Special Fund
TAL Investment Counsel Ltd.
RT Capital Management Inc.
Sipar Inc.
BPI Canadian MID-CAP Fund
ING Investment Management
Universal Life Equity Fund
Royal Trust Corp. of Canada, en tant que fiduciaire
Philip Cola
Norma Moore
Jones Heward Inv.
The Canada Trust Company, en tant que fiduciaire
Knight Bain Seath & Holbrook
Guardian Capital Group
RBC Dominion Securities Inc.
CIBC Canadian Equity Fund
CIBC Capital Appreciation Fund
O'Donnell Canadian Fund
Pembroke Management Ltd.
AGF Growth Income Fund
Fidelity Canadian Growth Company Fund, en tant que fiduciaire
The GBC Canadian Growth Fund
Lehman Bros. International Europe
Capstone Investment Trust Fund

Date du placement : Le 20 mai 1998

– **MPACT Immedia Corporation**

Placement de 2 000 000 bons de souscription spéciaux, chacun donnant droit à une action ordinaire, au prix de 6,50 \$ le bon spécial et d'options de souscription de 100 000 actions ordinaires à titre de rémunération.

Souscripteurs :

Association de Bienfaisance et de Retraite des Policiers
de la Communauté Urbaine de Montreal
Windward Overseas Limited

Reitmans (Canada) Pension
Royal Trust Corporation of Canada, en tant que fiduciaire
Sipar Inc.
Montrusco et Associés Inc., en tant que gestionnaire et fiduciaire
Caisse de dépôt et placement du Québec
CIBC Woody Gundy Securities Inc.
Midland Walwyn Capital Inc.
Eagle & Partners Inc.

Date du placement : Le 14 mai 1998

– **Quantum Biotechnologies Inc.**

Placement de 1 400 001 actions ordinaire, au prix de 3 \$ l'action et d'une option de souscription de 140 000 actions ordinaires à titre de rémunération.

Souscripteurs :

BioCapital Investments Limited Partnership
Royal Canadian Growth Fund
Pictet & Cie
Clariden Bank
Les Fils Dreyfus & Cie
Société Générale Asset Management
CDC - Innovation S.A.
Yorkton Securities Inc.

Date du placement : Le 7 mai 1998

– **Société financière Desjardins-Laurentienne**

Placement secondaire de 333 800 actions privilégiées catégorie A, donnant droit à un dividende trimestriel de 0,375 \$ l'action, rachetables, convertibles en actions subalternes catégorie A, au prix de 25,30 l'action, détenues par Corporation d'assurance de personnes La Laurentienne.

Souscripteur :

ING Canada
Elmag Investments
Création Sanjak
Placements Denis Wood
Reyor Inc.

Date du placement : Le 25 et 26 mai 1998

Telebackup Systems Inc.

Placement de 200 000 unités, chacune composée d'une action ordinaire et de 1/10 d'option d'achat d'action ordinaire, au prix de 1,50 \$ l'unité.

Souscripteur :

Delta-Tech Research Inc.

Date du placement : Le 29 mai 1998

ERRATUM (bulletin 1998-06-12 Vol. XXIX n° 22)**– Purkinje Inc.**

Le texte aurait dû se lire comme suit :

Placement de 198 668 actions ordinaires, **chacune accompagnée d'une option d'achat d'action ordinaire**, au prix de 15 \$ l'action.

Souscripteurs :

114986 Canada Inc
Fiducie Globale des Régimes Complémentaires de Retraite de la
Société de Transport de la Communauté Urbaine de Montréal
Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières
de la Communauté Urbaine de Montréal
Investissements Daniel Langlois Inc.
Fonds Montrusco Select Équilibré +
Malik M. Hasan

Date du placement : Le 27 mai 1998

6.4 Refus**6.5 Divers****– Amalgamated Income Limited Partnership**

Permission d'omettre à la note d'information du 24 juin 1998 des états financiers proforma de Amalgamated Income Limited Partnership ainsi que des états financiers des sociétés suivantes : AGF Limited Partnership 1990, AGF Limited Partnership 1991, 20/20 Group 1990 Limited Partnership, 20/20 Group Privé 1990 Limited Partnership, 20/20 Group 1992 Limited Partnership, Société en commandite BT Landmark 1994, Canadian International 1994 Limited Partnership, Global Strategy Partners LP VI, Global Strategy Partners LP VII, Guardian Limited Partnership 1993, Guardian Limited Partnership 1994, Guardian Limited Partnership 1995, Société en commandite Talvest 1994, Templeton Limited Partnership 1994 et Templeton Limited Partnership 1995, qui sont visées par l'offre publique de Amalgamated Income Limited Partnership.

– Compton Petroleum Corporation

Dispense de l'obligation prévue à l'article 164 du Règlement, de déposer le supplément prévu à l'annexe IX.1, ainsi que de l'obligation prévue à

l'article 58 du Règlement, de présenter dans son prospectus simplifié l'information indiquée dans la partie B de l'annexe IV, à la condition que Compton Petroleum Corporation satisfasse, lors du dépôt de son prospectus simplifié provisoire à la 2^e exigence de l'article 164 du Règlement, au motif que la société est admissible au régime de prospectus simplifié selon les dispositions de l'Instruction générale canadienne n° C-47 et qu'elle entend s'en prévaloir.

– Fonds mutuels Trust General du Canada

Prorogation de 21 jours des délais prévus à l'article 34 de la Loi concernant le placement de parts de :

Fonds d'actions canadiennes

Fonds Marché monétaire

Fonds d'hypothèques.

Numéro de projet Sédar : 105140

– Mitel S.C.C.

Dispense de l'obligation, prévue à l'article 40.1 de la Loi, d'établir une version française des documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire qu'elle entend déposer vers le 2 juillet 1998, compte tenu que la version française de ces documents sera déposée lors du dépôt du prospectus simplifié dans sa forme définitive.

– Philip Morris Companies Inc.

Dispense de l'application des dispositions, prévues aux paragraphes 2 et 10 de l'article 2.1 de l'Instruction générale n° Q-3, dans le cadre de son régime intitulé « 1997 Performance Incentive Plan » concernant le placement d'options de souscription d'actions ordinaires de la société auprès de ses employés et de ceux de sociétés du même groupe. La dispense est valable pour le régime présenté à la Commission tant et aussi longtemps que la société ne sera pas un émetteur assujéti au Québec et qu'elle respectera la réglementation prescrite aux États-Unis.

– QLT Photo Therapeutics Inc.

Dispense de l'obligation, prévue à l'article 40.1 de la Loi, d'établir une version française des documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire qu'elle entend déposer vers le 6 juillet 1998, compte tenu que la version française de ces documents sera

déposée lors du dépôt du prospectus simplifié dans sa forme définitive.

– **Sino-Forest Corporation**

Autorisation donnée à la société de devenir émetteur assujetti au motif qu'elle est tenue à des obligations d'information continue équivalentes en Ontario et de faire valoir une période 18 ans pendant laquelle elle a satisfait à ces obligations.

6.6 Dépôt de suppléments

– **Crédit Chrysler Canada Limitée**

Réception des suppléments de fixation du prix numéros 97-109 et 97-118 pour le mois de juin 1998 au prospectus simplifié définitif de Crédit Chrysler Canada Limitée du 27 juin 1997, visant le placement de billets à moyen terme.

Numéro de projet Sédar : 37999

– **Crédit industriel Desjardins Inc.**

Réception des suppléments de fixation du prix numéros 010698 à 160698 pour le mois de juin 1998 au prospectus simplifié définitif de Crédit industriel Desjardins Inc. du 29 décembre 1997, visant le placement de billets garantis à moyen terme.

Numéro de projet Sédar : 56907

– **Entreprises CARA Limitée**

Réception du supplément de fixation du prix numéro 1 du 10 juin 1998 au prospectus simplifié définitif de Entreprises CARA Limitée du 5 mars 1998, visant le placement de billets à moyen terme de série A.

Numéro de projet Sédar : 70839

7. OFFRES PUBLIQUES

7.1 Avis

– **3479137 Canada Inc.
(Needler Group Limited)**

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 30 juin 1998 concernant l'offre publique d'achat de 3479137 Canada Inc. sur la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Needler Group Limited au prix de 1,90 \$ l'action.

L'offre expire le 22 juillet 1998 à moins qu'elle ne soit prolongée.

– **Amalgamated Income Limited Partnership
(en échange de parts de Amalgamated
Income Limited Partnership)**

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 24 juin 1998 concernant l'offre publique d'échange de Amalgamated Income Limited Partnership sur la totalité des parts en circulation représentant des participations dans les sociétés en commandite suivantes :

AGF Limited Partnership 1990

AGF Limited Partnership 1991

20/20 Group 1990 Limited Partnership

20/20 Group Privé 1990 Limited Partnership

20/20 Group 1992 Limited Partnership

Société en commandite BT Landmark 1994

Canadian International 1994 Limited Partnership

Global Strategy Partners LP VI

Global Strategy Partners LP VII

Guardian Limited Partnership 1993

Guardian Limited Partnership 1994

Guardian Limited Partnership 1995

Société en commandite Talvest 1994

Templeton Limited Partnership 1994

Templeton Limited Partnership 1995

en échange de parts de Amalgamated Income Limited Partnership.

L'offre expire le 31 juillet 1998 à moins qu'elle ne soit prolongée.

– **Etruscan Resources Inc.
(Channel Resources Ltd.)**

Dépôt de documents du 19 juin 1998 en vertu de l'article 121 de la Loi concernant l'offre publique d'échange de Etruscan Resources Inc. sur la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Channel Resources Ltd. au prix d'une action ordinaire de Etruscan contre 4.5 actions ordinaires de Channel Resources Ltd.

L'offre expire le 13 juillet 1998 à moins qu'elle ne soit prolongée.

– **Magin Energy Inc.
(Torrington Resources)**

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 23 juin 1998 concernant l'offre publique d'échange de Magin Energy Inc. sur la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Torrington Resources au prix d'une action de Magin et d'un demi-bon de souscription de Magin pour chaque tranche de 2,25 actions de Torrington.

L'offre expire le 15 juillet 1998 à moins qu'elle ne soit prolongée.

– **Poco Petroleums Ltd.
(Canrise Resources Ltd.)**

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 25 juin 1998 concernant l'offre publique d'échange de Poco Petroleums Ltd. sur la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Canrise Resources Ltd. au prix de 0,3845 action ordinaire de Poco Petroleums Ltd. pour chaque action ordinaire de Canrise Resources Ltd.

L'offre expire le 17 juillet 1998 à moins qu'elle ne soit prolongée.

– **Teksid Acquisition Inc. et NH Bidco Canada Inc.
(Technologies Méridien Inc.)**

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 17 juin 1998 concernant l'offre publique d'achat de Teksid Acquisition Inc. et de NH Bidco Canada Inc. sur la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Technologies Méridien Inc. au prix de 11 \$ l'action au comptant.

L'offre expire le 23 juillet 1998 à moins qu'elle ne soit prolongée.

– **Transamerica Acquisition Corporation,
Canada, filiale en propriété exclusive de
Transamerica Commercial Finance
Corporation, Canada
(Groupe Cantrex Inc.)**

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 19 juin 1998 concernant l'offre publique d'achat de Transamerica Acquisition Corporation, Canada, filiale en propriété exclusive de Transamerica Commercial Finance Corporation, Canada sur la totalité des actions ordinaires de Groupe Cantrex Inc. au prix de 5 \$ l'action.

L'offre expire le 15 juillet 1998 à moins qu'elle ne soit prolongée.

7.2 Dispenses

7.3 Refus

8. COURTIERS, CONSEILLERS EN VALEURS ET LEURS REPRÉSENTANTS

8.1 Inscriptions des courtiers et des conseillers en valeurs

8.2 Inscriptions

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Fonds de la Première Canadienne Inc. :

- **Beaubien, Lorraine**
- **Beaudry, André**
- **Besette, Suzanne**
- **Consiglio, Giovanna**
- **Dubé, Magali**
- **Gouin, Léon**
- **Lafrance, Roger**
- **L'Archevêque, Éric**
- **Lemire, Éric**
- **Presseau, Francis**
- **Tremblay, Line**
- **Tremblay, Martine**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes :

- **Adam, Francine**
Gestion Universitas Inc.
- **Anderson, Anthony William**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Asselin, Gilles**
Placements Optifonds Inc.
- **Barkman Andrew Jacob**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Blouin, André**
Nesbitt Burns Ltée
- **Bouchard, Sylvie**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Bramucci, Paolo**
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Campagna, Riccardo**
Placements Banque Nationale inc.
- **Caron, Jean Eudes**
Groupe Financier Performa Limitée
- **Célestino, Ronald**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

- **Cheung, Ka Tsun**
Consultants en Bourses d'Amérique du Nord Ltée
- **Chouinard, Chantal**
Service de Placements Banque Laurentienne Inc.
- **Conway, Brent Vincent**
Société d'Investissement Balanced Planning
- **Côté, Maryette**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Cusano, Caterina**
Placements CIBC Inc.
- **Déraspe, Camille**
Services en Placements PEAK Inc.
- **Diarra, Souleymane**
Placements Optifonds Inc.
- **Di Florio, Erminia**
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Di Paolo, Gabriel**
Mutuelle Investco Inc.
- **Drolet, Colette**
Placements PFSL du Canada Ltée (Les)
- **Ducharme, Yvon**
Corporation Financière Canadienne Américaine (Canada) Ltée (La)
- **Dugas, Luc Joseph Ivanhoe**
Consultants en Bourses d'Amérique du Nord Ltée
- **Durette, Robert**
Gestion Universitas Inc.
- **Epstein, Bryan**
Nesbitt Burns Ltée
- **Fanéus, Aurèle**
Mutuelle Investco Inc.
- **Fontaine, Guy**
Placements Manuvie Internationale Ltée
- **Fortier, Maryse**
Placements PFSL du Canada Ltée (Les)
- **Fortin, Huguette**
Gestion Universitas Inc.
- **Gagnon, Céline**
Investissements Assep Inc. (Les)
- **Goetz, Kevin Wayne**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.

- **Grégoire, Suzanne**
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Guilbault, Benoît**
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Heynemand, Gilles**
Investissements Courvie Inc.
- **Hill, Rosemary**
Consultants C.S.T. Inc.
- **Hotte, Robert**
Placements PFSL du Canda Ltée (Les)
- **Hudon, Clément C.**
Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc. (Les)
- **Kahner, Lorraine**
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Kavalou Konidis, Debbie**
Mutuelle Investco Inc.
- **Keeley III, John Lemuel**
Négociateur autonome
- **Khare, Robert**
Capital Midland Walwyn Inc.
- **King, Shari-Lynn**
Groupe de Gestion de Placement CT Inc.
- **Laflèche, Serge**
Mutuelle Investco Inc.
- **Langelier, Christian**
Placements Optifonds Inc.
- **Laramée, Mariette**
Placements PFSL du Canada Ltée (Les)
- **Lauriault, Katherine**
Placements PFSL du Canada Ltée (Les)
- **Lebel, Manon**
Consultants en Bourses d'Amérique du Nord Ltée
- **L'Ecuyer Auger, Renée**
Placements PFSL du Canada Ltée (Les)
- **Lee Simoneau, Janine**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **McDonald, Patrick Noel**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **McLinton, Gregory Robert**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Murray, Sharon Bertha Mary**
Nesbitt Burns Ltée
- **Parent, Brigitte**
Placements PFSL du Canada Ltée (Les)
- **Partouche, Laurent**
Négociateur autonome
- **Petraznyk, Tamara Jeanne**
Nesbitt Burns Ltée
- **Pilote, Manon**
Gestion Universitas inc.
- **Provost, Micheline**
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Raymond, Nathalie**
HSBC James Capel Canada Inc.
- **Sénésac, Michel**
Placements Lunor Inc.
- **Simard, Johanne**
Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc. (Les)
- **St-Pierre, Marielle**
Gestion Universitas Inc.
- **Teboul, Patricia**
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Tremblay, Sébastien**
Nesbitt Burns Ltée
- **Vallières, Carole**
Placements Optifonds Inc.
- **Zimmer, Kimberly**
Centre de Placements Financiers Everest Inc.

8.3 Inscriptions conditionnelles

Inscription à titre de représentant de la personne suivante :

- **Fortin, J.F. Alain**
Fonds des professionnels inc.

laquelle est assortie de la condition suivante :

- chaque opération effectuée doit être approuvée au préalable par un dirigeant de la firme.
- le représentant devra remettre un rapport mensuel de ses activités à son dirigeant responsable, qui soumettra à la Commission un rapport trimestriel des activités du représentant pour une période indéterminée.

8.4 Agréments

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- **Anderson, Gordon Alan**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **Braaten, Torstein Mads**
Nesbitt Burns Ltée
- **Casey, Timothy James**
Nesbitt Burns Ltée
- **Chandler, Andrea Lois**
Nesbitt Burns Ltée
- **Denhamer, Peter Frans**
Nesbitt Burns Ltée
- **Drummond, Jeffrey Sise**
Valeurs Mobilières Citibanque Canada Limitée (Les)
- **Hammond, Carlene Lee**
Société de Gestion de Capital Indago Inc.
- **Holland, Michèle Eva**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Lacroix, Jean-François**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Laslop, Stuart Howard**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Lefebvre, Yvan**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **MacKay, Lori Lynn**
Gestion de Placements TD Inc.
- **McVey, James Joseph**
Nesbitt Burns Ltée
- **Powell, Sharmila Lydia**
Nesbitt Burns Ltée
- **Schumacher, Charles John**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Sehatzadeh, Ardavan**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Senécal, Marie**
Services en Placements PEAK Inc.
- **Stevenson, Marta Kathleen**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Switzer, Lorne**
Nesbitt Burns Ltée

- **Tebbutt, Robert Stanley**
FIMAT Produits Dérivés Canada Inc.
- **Hodgson, Christopher Joseph**
Services Financiers Altamira Ltée

8.5 Reprises d'activités

Reprise d'activités à titre de représentant des personnes suivantes :

- **Andrade, Philip**
Groupe de Gestion de Placement CT Inc.
- **Béliveau, Jean-Claude**
Services en Placements PEAK Inc.
- **Benakezouh, Nour-Eddine**
Courtage Placements Sunetco Inc.
- **Boisvert, Maurice**
Investissements Excel Inc.
- **Bolduc, Julien**
Investissements Excel Inc.
- **Delisle, Jean**
Gestion de Placements Paul J. Tardif Inc.
- **Dupont, Luc**
Fonds de la Première Canadienne Inc.
- **Houasnia, Abdenacer**
Industrielle-Alliance, courtier en épargne collective Inc. (L')
- **Labelle, Gaétan**
Investissements Excel Inc.
- **Labonté, Alain**
Investissements Courvie Inc.
- **Lacroix, Vincent**
Norbouge Services Financiers Inc.
- **Latulippe, Réal**
Investissements Excel Inc.
- **Leduc, Bibiane**
Services Financiers Planifax Inc.
- **Pavone, Ronald**
Placements CIBC Inc.
- **Pednault, Yvan**
Investissements Excel Inc.
- **Roy, Alain C.**
Investissements Excel Inc.
- **Savoie, Pierrette**
Services en Placements PEAK Inc.

- **Thibault, Denis**
Investissements Excel Inc.
- **Villeneuve, Danielle**
Gestion MD Limitée
- **Villeneuve, Gilles**
Placements Optifonds Inc.
- **Yasmine, Cynthia**
Fonds d'investissement Royal inc.

8.6 Interruptions d'activités

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- **Ampleman, Danielle**
Sogefonds M.F.Q. Inc.
- **Amyot, Doris**
Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc. (Les)
- **Bathurst, Larry**
Placements Optifonds Inc.
- **Bolduc, Julien**
Investissements Courvie Inc.
- **Bordeleau, Eric**
Fonds de la Première Canadienne Inc.
- **Bosse, Nathalie**
Gestion de Placements TD Inc.
- **Brunet, Lucille**
Service de Placements Banque Laurentienne Inc.
- **Brunet, Robert**
Service de Placements Banque Laurentienne Inc.
- **Calfat, René**
Service de Placements Banque Laurentienne Inc.
- **Callaghan, Lyna**
Services Investors Limitée (Les)
- **Carbonneau, Martine**
Gestion Universitas Inc.
- **Chaix, Raymond**
Fonds de Placement SFBN Inc.
- **Chiasson, Pierre**
Courtage F.M.D. Inc.
- **Cléroux, Mireille**
Fonds de la Première Canadienne Inc.
- **Cyr, Robert**
Courtage F.M.D. Inc.
- **Dagenais, Christine**
Fonds de la Première Canadienne Inc.
- **Dagenais, Robert**
Service de Placements Banque Laurentienne Inc.
- **Dubois-Chabert, Christian**
Placements Scotia Inc.
- **Dufour, Claudine**
Service de Placements Banque Laurentienne Inc.
- **Gauthier, Hélène**
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Goulet, Sylvain**
Courtage F.M.D. Inc.
- **Gourgi, Rose**
Placements Scotia Inc.
- **Graham, Jack**
Mutuelle Investco Inc.
- **Hyppolite, Stephania**
Service de Placements Banque Laurentienne Inc.
- **Joyce, Grant**
Services Investors Limitée (Les)
- **Labelle, Gaétan**
Courtage F.M.D. Inc.
- **Lagacé, Michael**
Courtage F.M.D. Inc.
- **Landry, Chantale**
Gestion Universitas Inc.
- **Landry, Michel**
Mutuelle Investco Inc.
- **Maître, Yvon**
Courtage F.M.D. Inc.
- **Marquis, Jocelyne**
Trust Général du Canada
- **Mignault, François**
Courtage Placements Sunetco Inc.
- **Montreuil Desjardins, Danielle**
Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc. (Les)
- **Paquin, Louis-Marie**
Courtage Placements Sunetco Inc.
- **Parent, Lisette**
Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc (Les)

- **Patone, John**
Placements Scotia Inc.
- **Percy, Danielle**
Gestion de Placements TD Inc.
- **Perreault, Robert**
Fonds de la Première Canadienne Inc.
- **Potvin, Gilles**
Gestion Universitas Inc.
- **Prud'homme Lafontaine, Monique**
Courtage F.M.D. Inc.
- **Raby, France**
Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc. (Les)
- **Richard, Nicole**
Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc. (Les)
- **Rinfret, Christina**
Fonds de la Première Canadienne Inc.
- **Savoie, Pierrette**
Placements Optifonds Inc.
- **Senez, Nathalie**
Services Investisseurs CIBC Inc.
- **Sigrist, Philip**
Services Investors Limitée (Les)
- **Smith, William J.**
Gestion de Portefeuille Scotia Ltée
- **Trudeau, Josée**
Service de Placements Banque Laurentienne Inc.
- **Vasseur, Annick Christiane**
Gestion Universitas Inc.
- **Vézina, Michel Joseph Armand**
Groupe de Gestion de Placement CT Inc.
- **Waithe, Terry A.**
Services Investors Limitée (Les)
- **Wolch, Brahm David**
Gestion de Placements TD Inc.
- **Courchesne, Gisèle**
Placements Optifonds Inc.

8.7 Radiations

Radiation de l'inscription à titre de courtier émetteur-placeur, vu la cessation de cette activité :

- **Château M.T. Inc.**

Radiation de l'inscription à titre de courtier en épargne collective et contrats d'investissement, vu la cessation de cette activité :

- **Nadeau Provencher & Associés s.e.n.c.**

Radiation de l'inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Gestion Universitas Inc., vu la cessation de cette activité :

- **Bélanger, Brigitte**
- **Carrier, Raymond**
- **Couture, Marie**
- **Demers, Francine**
- **Demontigny, Kathleen**
- **Dorval, Nathalie**
- **Drouin, Richard**
- **Dubé, Marie-Claude**
- **Gaudreau, Lucie**
- **Hubert, Jocelyne**
- **Huot, Ginette**
- **Imbeault, Michèle**
- **Janosz, Éric**
- **Jobin, Éric**
- **Langlois, Nancy**
- **Larouche, Diane**
- **Lemelin, Micheline**
- **Lemieux, Nancy**
- **Meloche, Alain**
- **Mongrain, Marcel**
- **Nicolas, Line**
- **Rioux, Jean**
- **Risdon, G. Jacques**
- **Rodgers, Caroline**
- **Rondeau, Suzie**
- **Rouleau, Sylvie**
- **Roy, Jean-Pierre**
- **Simard, Léna**
- **St-Pierre, Raymonde**
- **Temblay, Marie-Claude**
- **Tétreault, Martin**
- **Therrien, Gérard**

Radiation de l'inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Les Placements PFSL du Canada Ltée, vu la cessation de cette activité :

- Ahmad, Naseem
- Bazinet, Francine
- Blais Fleury, Louise
- Bouchard, Jean-Marc
- Breton, Sylvie
- Cochrane, Stefan
- de Carufel, Serge
- Doucet, Hugo
- Lenselink, Willem Edward
- Thauvette, Marie-Luce
- Vaudrin, Daniel

Radiation de l'inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Les Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc., vu la cessation de cette activité :

- Ahier, Alain
- Balleux, Jean-Guy
- Barland, Diane
- Beaudoin, Serge
- Bélanger, Claudette
- Benoît, Pauline
- Berthiaume, Martine
- Bigras, Janick
- Bissonnette, Robert
- Boilard, Ginette
- Bouchard, Romain
- Boucher, Réjean
- Boutin, Ghislaine
- Boyer Trudel, Jacqueline
- Chagnon, Yves
- Chamberland, Manon
- Chicoine, Lucette
- Cinq-Mars, Lucie
- Collin, Louise
- Coutu, Lyse
- Cyr, Stéphane
- Daigneault, Isabelle
- D'Amours, Diane
- Deschamps, Jeannine
- Desjardins, Ghislaine
- Desjardins, Nancy
- Drolet, Claudette
- Dubé, Josée
- Dubé, Manon
- Dubreuil, Manon
- Ducharme, Cécile
- Fecteau, Richard
- Gagnon, Guillaume
- Garneau, Marc
- Gauvin, Martine

- Gélinas, Danielle
- Gilbert, Georges A.
- Girard, Manon
- Gosselin, Daniel
- Goyer, Réjane
- Grenier, Marie-Lyse
- Guay, Denis
- Harvey, Audrey
- Hébert, Anne
- Houle, Gisèle
- Laberge Venne, Yolande
- Labonté, Diane
- Lamontagne, Conrad
- Lamoureux, Madeleine
- Lavoie, Josée
- Lessard, Hélène
- Locas, Madeleine
- Marcoux, Dany
- Martin, André
- Meunier, Lucie
- Mimeault, Carole
- Monier, Marie-Marthe
- Morin, Honorius
- Murray, Gilberte
- Parent, Louise
- Parent, Michelle
- Plante, Francyne
- Poitras Pichette, Esther
- Proteau, Daniel
- Quenneville, Sylvie
- Racine, Maryse
- Robin, Christiane
- Robinson, Margaret
- Rochefort, Louise
- Roger, Claudette
- Roussel, Benoît
- Roy, Nancy
- Saint-Pierre, Louise
- St-Hilaire, France
- St-Pierre, Diane
- Tanguay, Jean
- Tarakdjian, Gabriel
- Thibeault, Michelle
- Tremblay, Henriette
- Tremblay, Jacqueline
- Turcotte, Denise

Radiation de l'inscription à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- Beaulieu, Jacques
Placements Optifonds Inc.
- Beauregard, Michel
Corporation Financière Canadienne
Américaine (Canada) Ltée

- **Bélanger, Claire**
Placements Scotia Inc.
- **Bélanger Roy, Carole**
Négociateur autonome
- **Bédard, Jean-Marie**
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Blouin, Bernard**
Placements Optifonds Inc.
- **Catellier, Germain**
Placements Optifonds Inc.
- **Ciurli, Aldo**
Négociateur autonome
- **Côté, Mario**
Industrielle-Alliance, courtier en épargne collective Inc. (L')
- **De Vincenzo, Rosaria**
Service de Placements Banque Laurentienne Inc.
- **Doglass, Gladson**
Placements CIBC Inc.
- **Doucet, Léo**
Industrielle-Alliance, courtier en épargne collective, Inc. (L')
- **Fauvel, Suzanne**
Valeurs Mobilières Dubeau Ltée
- **Fiset, Edgar**
Industrielle-Alliance, courtier en épargne collective, Inc. (L')
- **Forcier, Denis**
Industrielle-Alliance, courtier en épargne collective, Inc. (L')
- **Fortas, Serge**
Courtage F.M.D. Inc.
- **Fournier, Mary Sybil**
Gestion de Placements TD Inc.
- **Gagné, Serge**
Investissements B.B.A. Inc.
- **Ghosh, Saree**
Courtage Placements Sunetco Inc.
- **Girard, Philippe**
Placements T.A.L. Ltée (Les)
- **Harvey, Roger**
Industrielle-Alliance, courtier en épargne collective, Inc. (L')
- **Jacob, André**
Courtage F.M.D. Inc.
- **Joncas, Gaston**
Investissements B.B.A. Inc.
- **Kogan, Michael**
Courtage F.M.D. Inc.
- **Lalande, Jacques**
Industrielle-Alliance, courtier en épargne collective, Inc. (L')
- **Laroche, Yves**
Courtage Placements Sunetco Inc.
- **Leblanc, Marc-André**
Industrielle-Alliance, courtier en épargne collective, Inc. (L')
- **Otis, Huguette**
Courtage F.M.D. Inc.
- **Ouimet, Jacques**
Investissements B.B.A. Inc.
- **Perreault, Ronald**
Placements Optifonds Inc.
- **Quintal, Michel**
Investissements B.B.A. Inc.
- **Roy, Jean-Marc**
Corporation Financière Canadienne Américaine (Canada) Ltée (La)
- **Sigouin, André**
Corporation Financière Canadienne Américaine (Canada) Ltée (La)
- **Socransky, Seymour**
Services Financiers Diversifolio Ltée
- **Soucy, Gilbert**
Investissements B.B.A. Inc.
- **Varisco, Angelo**
Service de Placements Banque Laurentienne Inc.
- **Vigneault, Gérard**
Corporation Financière Canadienne Américaine (Canada) Ltée (La)
- **Voyer, Roger**
Investissements B.B.A. Inc.
- **Weippert, Charles Leonard**
Courtage Placements Sunetco Inc.

8.8 Cessations de fonctions

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- **Blanchette, Stéphane**
Nadeau Provencher & Associés

- **Hodgson, Christopher Joseph**
Gestion de Portefeuille Scotia Ltée
- **Smith, William J.**
Gestion de Portefeuille Scotia Ltée

8.9 Dispenses

Dispense de l'obligation prévue à l'article 204 du Règlement concernant le lieu de résidence.

- **Brown, Christine Lynne**
- **Conway, Brent Vincent**
- **Desnoyers, Jean-Claude**
- **King, Shari-Lynn**
- **Layne, John Andrew**
- **Mantha, Gaétan Arthur**

Ces personnes sont dispensées de résider au Québec aux conditions suivantes :

- elles résident près de la frontière;
- elles sont inscrites à titre de représentant d'un courtier en valeurs inscrit auprès des Commissions de valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario.

8.10 Exercice d'une autre activité

Les personnes suivantes sont autorisées par le courtier à exercer l'activité de planification financière :

- **Fortin, J.F. Alain**
Fonds des professionnels inc.
- **Lévesque, Donald**
Placements Optifonds Inc.
- **Villeneuve, Danielle**
Gestion MD Limitée

8.11 Refus

8.12 Divers

- **Bimcor Inc.**

Approbation du remboursement de l'emprunt de 475 000 \$ de Bimcor Inc. à la société Les entreprises Bell Canada inc. (ci après « BCE »). Le solde des emprunts pour lesquels BCE renonce à concourir est de 0 \$.

- **Canagex Inc.**

Approbation de l'emprunt de 1 000 000 \$ assortie d'une renonciation à concourir de Groupe Vie Desjardins-Laurentienne Inc. en faveur de

Canagex Inc. Le solde des emprunts pour lesquels Groupe Vie Desjardins-Laurentienne Inc. renonce à concourir est de 8 24 489 \$.

- **Gabbay International Inc.**

Approbation du renforcement de position importante de 35 à 100 % dans le capital-actions du conseiller en valeurs de plein exercice Gabbay International Inc. par Richard Gabbay. Ce renforcement se fait via la société 2995271 Canada Inc.

- **Valeurs Mobilières BCI Canada Inc.**

Approbation de l'emprunt de 250 000 \$ assortie d'une renonciation à concourir de Banca Commerciale Italiana of Canada (ci après « Banca ») en faveur de Valeurs Mobilières BCI Canada Inc. Le solde des emprunts pour lesquels Banca renonce à concourir est de 250 000 \$.

9. INFORMATION SUR VALEURS EN CIRCULATION

9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

9.2 Dispenses

9.3 Refus

9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

**ANNEXES -
AUTRES INFORMATIONS**

A. Dépôt de documents d'information

B. Déclarations d'initiés

C. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles pour fins de couverture seulement dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec

pour la période du
18 juillet 1998 au 25 juillet 1998

Note : La présente liste est valide du 18 juillet 1998 au 25 juillet 1998

Dénomination	Mode de placement	Date du placement	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
ABL Canada Inc.	Prospectus	1995-12-15	Act. ord..	100	1998-12-31
Alimentation Couche-Tard Inc.	Prospectus	1998-03-30	Act. subalt. « B »	100	2001-12-31
A.L. Van Houtte Ltée	Notice d'offre	1995-11-10	Act. subalt.	100	1998-12-31
Autostock Inc.	Notice d'offre	1995-11-27	Act. ord.	100	1998-12-31
Axcan Pharma Inc.	Prospectus	1995-12-15	Act. ord.	100	1998-12-31
Behaviour Communications Inc.	Prospectus	1997-12-18	Act. subalt. « B »	100	2000-12-31
Bestar Inc.	Notice d'offre	1995-03-20	Act. ord.	100	1998-12-31
Boutiques San Francisco Inc. (Les)	Dispense	1995-12-08	Act. subalt. « B »	100	1998-12-31
Compagnie Circo Craft Inc.	Notice d'offre	1995-05-31	Act. ord.	100	1998-12-31
Coreco Inc.	Prospectus	1996-05-24	Act. ord.	100	1999-12-31
Corporation Haemacure	Prospectus	1996-06-13	Act. ord.	100	1999-12-31
Entreprises Microtec Inc. (Les)	Prospectus	1996-12-12	Act. subalt.	100	1999-12-31
Good Fellow Inc.	Notice d'offre	1997-01-01	Act. ord.	100	2000-12-31
Groupe Coscient Inc. (Le)	Prospectus	1996-12-05	Act. subalt. cat. B	100	1999-12-05
Groupe Covitec inc.	Prospectus	1998-06-04	Act. ord.	100	2001-12-31
Groupe Film Telescene Inc. (Le)	Prospectus	1997-06-20	Act. subalt. cat. B	100	2000-12-31
Groupe Informission inc.	Prospectus	1998-04-08	Act. ord.	100	2001-12-31
Groupe LG Technologies Inc.	Prospectus	1996-06-04	Act. ord.	100	1999-12-31
Héroux Inc.	Notice d'offre	1995-12-11	Act. ord.	100	1998-12-31
Industries Lassonde Inc.	Notice d'offre	1995-03-24	Act. subalt. « A »	100	1998-12-31
Industries Spectra Premium Inc. (Les)	Prospectus	1997-12-01	Act. subalt.	100	2000-12-31
Investissements Maxima Inc.	Prospectus	1995-12-28	Act. ord.	100	1998-12-31
IPL Inc.	Prospectus	1997-04-09	Act. ord.	100	2000-12-31
Labopharm Inc.	Prospectus	1996-06-13	Act. ord.	100	1999-12-31
Laboratoires Aeterna Inc. (Les)	Prospectus	1995-12-04	Act. subalt.	100	1998-12-31
Logistec Corporation	Dispense	1996-07-23	Act. subalt.	100	1999-12-31
Maax Inc.	Dispense	1995-06-27	Act. ord.	100	1998-12-31
Memotec Communication Inc.	Notice d'offre	1996-08-15	Act. ord.	100	1999-12-31
Micro Tempus Inc.	Notice d'offre	1996-10-02	Act. ord.	100	1999-12-31
Mines McWatters Inc.	Prospectus	1997-08-28	Act. ord.	100	2000-12-31
Mines Richmond Inc.	Notice d'offre	1995-07-10	Act. ord.	100	1998-12-31
Mitec Télécom Inc.	Notice d'offre	1998-04-09	Act. ord.	100	2001-12-31
Phoenix internationale Sciences de la vie Inc.	Prospectus	1996-05-06	Act. ord.	100	1999-12-31
Ressources MSV Inc.	Dispense	1995-12-06	Act. ord.	100	1998-12-31
Ressources Orléans Inc.	Dispense	1998-01-05	Act. ord.	100	2001-12-31
Roctest Ltée	Dispense	1996-12-09	Act. ord.	100	1999-12-31
Royal Aviation Inc.	Dispense	1995-11-27	Act. ord.	100	1998-12-31
Saturn (Solutions) Inc.	Prospectus	1996-02-23	Act. ord.	100	1999-12-31

Commission des valeurs mobilières du Québec

1998-07-10 Vol. XXIX n° 26

Dénomination	Mode de placement	Date du placement	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Sico Inc.	Notice d'offre	1995-11-13	Act. ord.	100	1998-12-31
Shermag Inc.	Prospectus	1997-10-10	Act. ord.	100	2000-12-31
Société minière Mazarin Inc.	Dispense	1995-11-23	Act. ord.	100	1998-12-31
Sodarcac Inc.	Notice d'offre	1995-11-22	Act. subalt. « A »	100	1998-12-31
Systèmes de sécurité Unican Ltée (Les)	Prospectus	1996-03-22	Act. subalt. cat. B	100	1999-12-31
Technilab Pharma Inc.	Prospectus	1997-04-10	Act. ord.	100	2000-12-31
Télémedia Inc.	Notice d'offre	1996-01-01	Act. subalt. « A »	100	1999-12-31
Theratechnologies Inc.	Prospectus	1998-05-08	Act. ord.	100	2001-12-31
Unibroque Inc.	Prospectus	1997-05-15	Act. subalt.	100	2000-12-31
Uni-Sélect Inc.	Dispense	1997-04-01	Act. ord.	100	2000-12-31
Uniforêt Inc.	Prospectus	1995-06-27	Act. subalt. « A »	100	1998-12-31